



BEN100250

PROJET SPACE TO LEAD

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

A.1.1.7.2.

**Sélection des Réseaux, OSC et groupes d'Enfants,
Adolescents et Jeunes (EAJ) pour l'élaboration et la
présentation de rapports alternatifs**

Octobre 2026

Sommaire

I.	Contexte et justification.....	3
II.	Objectif général.....	3
2.1.	Objectifs spécifiques	3
III.	Résultats attendus	4
IV.	Profils des OSC et groupes d'EAJ recherchés	4
V.	Critères d'éligibilité.....	4
VI.	Participation au processus d'accompagnement	5
VII.	Dossier de candidature.....	5

I. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SPACE TO LEAD, le MdSC entend renforcer la capacité des organisations de la société civile (OSC), y compris les groupes d'enfants, adolescents et jeunes (EAJ), à participer aux mécanismes de suivi des engagements du Bénin en matière de droits humains, d'égalité de genre et de protection de l'environnement.

A cet effet, le projet prévoit d'appuyer les OSC et groupes d'EAJ dans l'élaboration et la présentation de rapports alternatifs de qualité aux instruments juridiques ratifiés par le Bénin, ainsi que dans leur participation aux grandes rencontres régionales et mondiales portant sur les questions de protection, d'égalité de genre et de sauvegarde de l'environnement.

L'accompagnement envisagé reposera notamment sur le renforcement des capacités en matière de rapports alternatifs, la collecte de données au niveau départemental, la consultation des enfants, l'élaboration et la soumission des rapports, ainsi que leur présentation devant les instances concernées.

Dans cette perspective, il est nécessaire d'identifier et de sélectionner des OSC et groupes d'EAJ disposant d'une expérience ou d'un ancrage pertinent dans les domaines concernés et susceptibles de contribuer activement à l'ensemble du processus.

C'est dans cette optique que s'inscrivent les présents termes de référence qui définissent les orientations, les modalités et les attentes de cette intervention.

II. Objectif général

L'objectif général de cette activité est de sélectionner les OSC et groupes d'EAJ qui bénéficieront de l'accompagnement de la MdSC dans le processus d'élaboration, de soumission et de présentation de rapports alternatifs aux instruments juridiques ratifiés par le Bénin.

2.1.Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la sélection permettra de :

- ❖ identifier les OSC et groupes d'EAJ intervenant dans les domaines de la protection, des droits humains, de l'égalité de genre et de la sauvegarde de l'environnement ;
- ❖ sélectionner les organisations disposant d'un ancrage et d'une expérience pertinents pour contribuer à la production de rapports alternatifs ;
- ❖ assurer une représentation diversifiée des thématiques, territoires et groupes de population concernés ;
- ❖ constituer un groupe d'OSC et d'EAJ pouvant participer aux différentes étapes

du processus, de la collecte des données à la présentation des rapports.

III. Résultats attendus

Au terme du processus de sélection :

- ✚ les OSC et groupes d'EAJ porteurs d'engagements dans l'écriture de rapports alternatifs sont identifiés ;
- ✚ les OSC et EAJ identifiés produisent des rapports alternatifs sous la supervision du comité scientifique ;
- ✚ des représentants d'OSC et EAJ bénéficient d'un appui logistique (voyage et prise en charge etc), pour la participation et la présentation des rapports alternatifs au près des instruments internationaux.

IV. Profils des OSC et groupes d'EAJ recherchés

La sélection est ouverte aux OSC et groupes d'EAJ intervenant notamment dans les domaines suivants :

- la protection et la promotion des droits humains ;
- les droits de l'enfant et la participation des enfants ;
- l'égalité de genre et la lutte contre les VBG ;
- les droits et devoirs, la citoyenneté et la participation politique ;
- la santé et les droits sexuels et reproductifs (SRDR) ;
- la protection et la sauvegarde de l'environnement ;
- le plaidoyer, la documentation et le suivi des politiques publiques.

V. Critères d'éligibilité

Peuvent faire acte de candidature les OSC et groupes d'EAJ qui :

- interviennent dans au moins un des domaines ciblés ;
- disposent d'une expérience documentée dans leur domaine d'intervention ;
- disposent d'un ancrage auprès des communautés et/ou des groupes concernés ;
- manifestent un intérêt pour la collecte, l'analyse et la documentation des données ;
- sont disposés à participer aux formations, consultations et travaux d'élaboration des rapports ;
- s'engagent à contribuer au processus de production et de présentation des rapports alternatifs ;

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée aux organisations disposant d'expériences en élaboration des rapports alternatifs, en plaidoyer, production de rapports, recherche, documentation ou participation à des mécanismes de dialogue sur les droits humains.

VI. Participation au processus d'accompagnement

Les OSC et groupes d'EAJ sélectionnés seront appelés à participer, selon leur profil et les besoins identifiés, aux différentes étapes du processus : (i) atelier de renforcement de capacités sur les rapports alternatifs ; (ii) ateliers départementaux de collecte de données, notamment dans l'Atacora et le Couffo ; (iii) ateliers de consultation des enfants ; (iv) ateliers d'élaboration et de soumission des rapports alternatifs, (v) présentation des rapports devant les instances/mécanismes concernés.

Par ailleurs, un appui logistique sera versé à chacun des représentants d'OSC pour assurer les coûts du voyage et de séjour à la présentation des rapports alternatifs.

VII. Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur de la MdSC ;
- une présentation succincte de l'organisation 3 pages maximum ;
- les documents attestant de son existence et de sa mise en conformité conformément à la réglementation nationale ;
- les références de productions pertinentes : rapports, études, notes de plaidoyer ou autres documents, le cas échéant ;
- deux exemplaires récents de rapports alternatifs ou notes de position produit ;
- les coordonnées de la personne désignée comme point focal.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la Maison de la Société Civile (MdSC) sis à Cotonou - quartier Sikècodji, Rue N°216, Carré 00350 U Boulevard des armées, direction étoile rouge, 2^{ème} Rue à droite après carrefour Cossi - sous plis fermé (un original, une copie et la clé USB) avec la mention « *Sélection OSC et groupes d'EAJ pour l'élaboration et la présentation de rapports alternatifs* » au plus tard le jeudi 15 octobre 2026 à 10h00 (heure de Cotonou). Pour plus de renseignement veuillez appeler le tél : 01 43 05 00 00 ou écrire à info@mdscbenin.org . Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas pris en compte.

7.1. Participation sécurisée des enfants et jeunes

La participation des enfants et des jeunes aux différentes activités sera organisée dans le respect de leur sécurité, dignité, confidentialité et intérêt supérieur. A cet effet, les mesures suivantes seront prises :

- obtenir les consentements et autorisations requis avant toute participation ;
- garantir un environnement sûr, inclusif et adapté à l'âge des participants ;
- éviter toute exposition des enfants à des situations susceptibles de porter atteinte à leur intégrité physique ou psychologique ;

- assurer la confidentialité des informations et témoignages recueillis ;
- recueillir les opinions des enfants de manière libre, volontaire et sans pression ;
- appliquer les procédures de sauvegarde et de référencement en cas de risque ou d'incident de protection ;
- veiller à ce que la participation des enfants et des jeunes soit significative, et que leurs contributions soient prises en compte dans les travaux.

7.2.Engagement des organisations sélectionnées

Les organisations ou réseaux retenu (e)s s'engagent à :

- ✓ participer régulièrement aux différentes activités du processus ;
- ✓ contribuer à la collecte et à la documentation des données et évidences ;
- ✓ participer aux formations et sessions d'accompagnement ;
- ✓ contribuer à l'élaboration et à la validation des rapports alternatifs ;
- ✓ partager les informations et expériences pertinentes issues du terrain ;
- ✓ contribuer aux actions de plaidoyer et de dialogue auprès des mécanismes concernés.